

# Compte-rendu

## Démocratie participative Coulée verte Co-construction de la Plaine des Aiguisons

### Sommaire

Rédactrice : A. Peseux  
Mise à jour : 22/02/2024

|  |    |
|--|----|
| <b>Jeudi 7 décembre 2023</b> : réunion publique sur la Coulée verte  | 2  |
| <b>Samedi 16 décembre 2023</b> , 1 <sup>er</sup> atelier de co-construction sur la Plaine des Aiguisons  | 2  |
| 01. Tour de la plaine  | 2  |
| 02. Où suis-je ?   | 3  |
| 03. Comment je me sens ?   | 3  |
| 04. Votre expertise au quotidien   | 3  |
| 05. Et maintenant ?  | 4  |
| <b>Jeudi 18 janvier 2024</b> , 2 <sup>ème</sup> atelier de co-construction sur la Plaine des Aiguisons   | 5  |
| 01. Où en sommes-nous ? Que fait-on ?  | 5  |
| 02. J'imagine  | 6  |
| 03. Et concrètement ?  | 6  |
| 04. Faire des choix  | 7  |
| 05. Et maintenant ?  | 7  |
| <b>Samedi 03 février 2024</b> , 3 <sup>ème</sup> atelier de co-construction sur la Plaine des Aiguisons  | 8  |
| 01. Où en sommes-nous ? Que fait-on ?  | 8  |
| 02. Comment spatialiser ?  | 8  |
| Les inspirations et aménagements validés lors de l'atelier n°2   | 8  |
| Les inspirations et aménagements souhaités par les équipes pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires des Aiguisons et animateurs périscolaires | 9  |
| Les inspirations et aménagements souhaités par les élèves de l'école élémentaire des Aiguisons   | 9  |
| 03. Spatialisation   | 9  |
| 05. Et maintenant ?  | 12 |
| <b>Jeudi 15 février 2024</b> , 4 <sup>ème</sup> atelier de co-construction sur la Plaine des Aiguisons   | 12 |
| 01. Où en sommes-nous ? Que fait-on ?  | 12 |
| 02. Présentation du projet   | 12 |
| 03. Parlons budget   | 13 |
| 04. Priorisation des aménagements  | 15 |
| 05. Et maintenant ?  | 16 |
| <b>Annexe 1</b> : Diagnostic écologique en vue de l'aménagement de la Plaine des Aiguisons – BTS AP 2 <sup>ème</sup> année (CFA, Agro campus, Quetigny)  | 18 |
| <b>Annexe 2</b> : Proposition des habitants et leurs avantages/inconvénients   | 19 |
| <b>Annexe 3</b> : Plans réalisés par les élèves de l'école élémentaire des Aiguisons ayant reçu le plus de voix  | 21 |
| <b>Annexe 4</b> : Plaine des Aiguisons, restitution des ateliers participatifs – 15 février 2024, plan programmatique                                    | 24 |

## Jeudi 7 décembre 2023 : réunion publique sur la Coulée verte :

- Jeudi 7 décembre, **réunion publique** de lancement de la démocratie participative sur la Coulée verte à l'amphithéâtre Roger-Rémond, Lycée agricole Olivier-de-Serres de Quetigny.  
Présentation des différents sites et du degré de démocratie participative associé :
  - o Ancien centre social Léo-Lagrange, concertation sur son devenir (démolition ou mise à disposition) – fin de la consultation au 31 décembre 2023 ;
  - o Théâtre des Prairies, information sur les améliorations énergétiques et la gestion du site pour l'hiver 2023-2024 ;
  - o Plaine des Aiguisons, co-construction Ville/habitants grâce à 4 ateliers et une restitution officielle, les ateliers ayant lieu le samedi 16 décembre 2023, puis en semaine 3, 5 et 7 de l'année 2024.
- Temps de questions/réponses.

## Samedi 16 décembre 2023, 1<sup>er</sup> atelier de co-construction sur la Plaine des Aiguisons

Les intervenants lors de l'atelier :

- Amandine Peseux, chargée de mission développement durable/Agenda 2030, animatrice des ateliers ;
- Vincent Mayot, paysagiste cabinet Mayot&Toussaint ;
- David Richard, chef de service espaces verts ;
- Marie-Emelie Guignot, service civique développement durable/Agenda 2030 ;
- Sophie Pannetier, conseillère déléguée à l'information et la démocratie participative.

### 01. Tour de la plaine - 1<sup>ère</sup> partie, en extérieur :

L'atelier a débuté par une visite à pied de la Plaine des Aiguisons, l'objectif étant de prendre connaissance des éléments et des enjeux existants sur et autour de la Plaine des Aiguisons. Cette visite a permis de ressortir quelques éléments historiques et géographiques intéressants :

- En lieu et place du barbecue, une ancienne école « école des champs fleuris » détruite graduellement en faveur de l'école primaire des Aiguisons – une attention particulière est portée sur le sous-sol de cet espace et sur les possibles constructions restantes ;
- Le terrain de handball est bien conservé, nous aurons pour objectif d'établir ensemble un point sur son utilisation, en intégrant les besoins de l'école primaire. Il en est de même pour le terrain sablé ;
- La proximité de l'école des Aiguisons, école des Cèdres, de la Maison des associations, du Lycée Agricole Olivier-de-Serres et de l'école hôtelière Vatel (site ex-Enita) ;
- Les deux axes de circulation, le boulevard Olivier-de-Serres (limité à 50 puis 30 km/heure) et la rue des Aiguisons (limitée à 50 km/heure) qui encerclent la Plaine sur trois côtés ;
- Présence de plusieurs parkings : rue des Aiguisons (entre le n°2 et le n°6), Place Abbé-Picard et quelques places à proximité de la Maison des associations sur le boulevard Olivier-de-Serres ;
- Plusieurs cheminements piétons pour relier la Place centrale Roger-Rémond et la Plaine des Aiguisons ;
- Présence de l'église, des courts de tennis, et des parcs des Cèdres et Henri-Détang à proximité ;
- Présence d'un abri (dalle de béton et toiture en bois/tuile) bien conservé, utilisé notamment par les jeunes ;
- Le réseau de chauffage urbain traverse la Plaine des Aiguisons et une chaufferie est présente sur le site, nous imposant un point d'attention pour de futures plantations ;
- La Plaine des Aiguisons est à la fois encerclée d'écoles, mais aussi de nombreux logements sous la forme de collectifs et de maisons individuelles.

2<sup>ème</sup> partie, en intérieur :

A la suite d'une présentation du projet dans son ensemble, des différents ateliers et de leurs objectifs, plusieurs temps de travail ont été mis en place :

## 02. Où suis-je ?

Localisation de l'ensemble des espaces importants autour de la plaine permettant à chacun de se situer. Ci-dessous, une cartographie bilan de ce travail :



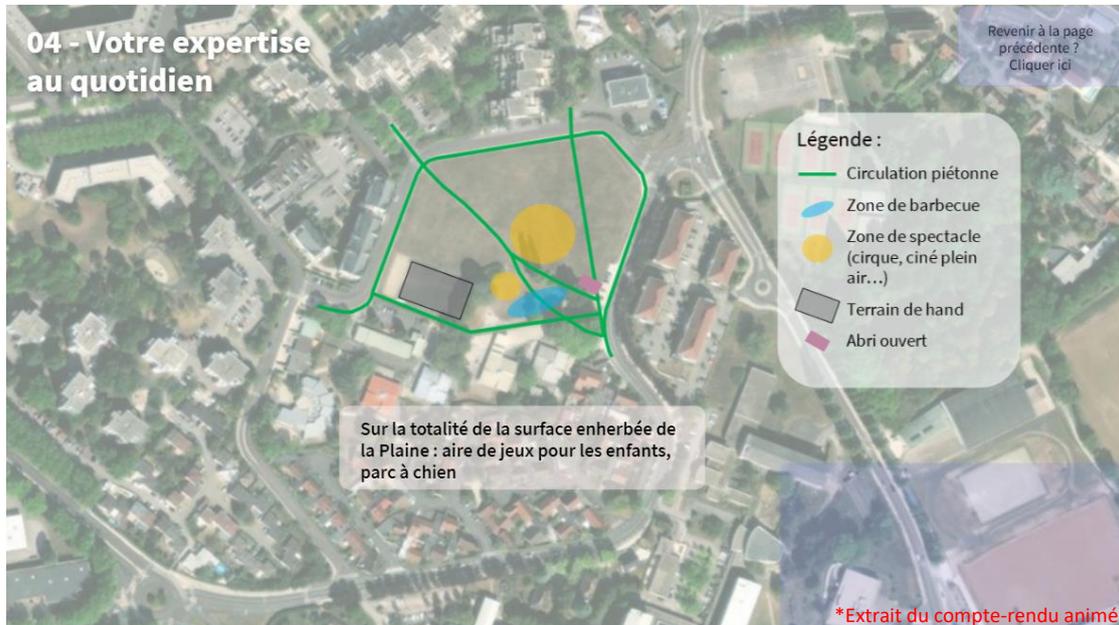
## 03. Comment je me sens ?

Qu'est-ce que la Plaine m'inspire aujourd'hui ? Quels sont ses points forts ? Quels sont ses points faibles ?



## 04. Votre expertise au quotidien

Ce troisième temps de travail portant sur l'usage de la Plaine au quotidien, comment les habitant(e)s utilisent-ils cet espace au quotidien ? Ci-dessous, une cartographie de ce travail :



### 05. Et maintenant ?

Ce premier atelier s'est terminé sur les prochaines étapes de la co-construction de la Plaine des Aiguisons et notamment sur le choix des dates et horaires des ateliers n° 2, 3 et 4. La proposition de la Ville se faisant sur une tranche de 2 heures d'ateliers, les mercredis ou les jeudis en fin d'après-midi (entre 17h et 20h) ont été proposés. À la demande d'un participant, il est aussi envisagé de positionner les ateliers sur des samedis matin. Résultats suite à une consultation à main levée :

- Nombre de personnes disponibles le samedi : 23 personnes sur 25 participants ;
- Nombre de personnes disponibles en semaine : 18 personnes sur 25 participants ;
  - Nombre de personnes disponibles le mercredi : 14 personnes sur 18 ;
  - Nombre de personnes disponibles le jeudi : 13 personnes sur 18.

L'ajout d'une possibilité d'atelier le samedi n'ayant pas été envisagé en premier abord, la nécessité d'un point entre agents de la ville et élus a été nécessaire.

Pour expliquer la décision ci-dessous, nous avons pris en compte plusieurs questionnements :

- La consultation à main levée de participants du premier atelier ;
- Le bon déroulement des allers-retours entre les ateliers de démocratie participative et les points réguliers avec les élus, permettant une avancée constructive dans l'élaboration du projet ;
- La programmation de l'ensemble des ateliers le samedi matin, nous imposerait d'anticiper l'ensemble du calendrier, ne nous permettant pas de prendre en compte l'avis des élèves ou de planifier l'atelier le samedi 17/02, 1<sup>er</sup> samedi des vacances de février ;
- La disponibilité des habitants actifs susceptibles d'être plus présents en soirée ;
- La prise en compte de la disponibilité des agents de la Ville ainsi que de M. Mayot et collaboratrices.

Dans ce contexte, il a été décidé de programmer les trois prochains ateliers aux dates suivantes :

- Jeudi 18 janvier, de 18h à 20h, à la Maison des associations (salles 1 et 1 bis)
- Samedi 03 février, de 10h à 12h, à la Maison des associations (salles 1 et 1 bis)
- Jeudi 15 février, de 18h à 20h, à la Maison des associations (salles 1 et 1 bis)

Ce premier atelier s'est terminé sur un rappel des grandes limites du projet :

- Urbanisme : la Plaine des Aiguisons est catégorisée EIP (Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique), ne permettant pas de construction permanente ni d'atteinte à la structure végétale du site ;
- Le réseau de chaleur traversant la plaine, à prendre en compte lors de la phase de spatialisation des aménagements ;
- Le budget pour l'ensemble du projet de 200 000 €.

Compte-rendu atelier n°1 réalisé le 20/12/2023

Les intervenants lors de l'atelier :

- Amandine Peseux, chargée de mission développement durable/Agenda 2030, animatrice des ateliers ;
- Vincent Mayot, paysagiste cabinet Mayot&Toussaint ;
- David Richard, chef de service espaces verts ;
- Marie-Emelie Guignot, service civique développement durable/Agenda 2030 ;
- Sophie Pannetier, conseillère déléguée à l'information et la démocratie participative ;
- Charlène Cieslewicz, enseignante du Centre de Formation d'Apprentis du Lycée Agricole de Quetigny, en charge des BTS AP.

Ce deuxième atelier débute par un point chronologique, sur les objectifs globaux du projet et sur la présentation de la séance et de son objectif principal : faire des choix concernant l'aménagement de la Plaine des Aiguisons.

### **01. Où en sommes-nous ? Que fait-on ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> atelier, (samedi 16 décembre 2023), des avancées ont lieu :

- Le 18 décembre 2023, un retour auprès des élus pour faire part des premiers retours et notamment pour entériner la répartition des ateliers n°2, 3 et 4 selon la demande des participants (cf. Et maintenant, page 4)
- Le 31 décembre 2023, fin du sondage concernant le devenir du bâtiment de l'ex-centre social Léo-Lagrange. Pour rappel, la décision de la Ville de permettre aux habitants de donner leur avis sur ce bâtiment situé rue des prairies portait sur plusieurs faits : la destruction du bâtiment prévue dans le programme municipal sur lequel a été élue l'équipe municipale, les questions de sobriété foncière (coût énergétique d'un vieux bâtiment plus aux normes) et de sobriété environnementale remettant en cause la destruction (coût notamment environnemental) et la possibilité de la mise à disposition à un tiers afin d'éviter un coût d'entretien et de travaux de remise aux normes trop importants.

209 réponses ont été reçues par la Ville, les deux tiers (65,7 %) étant favorables à la démolition du bâtiment. Bien que ne concernant pas directement la Plaine des Aiguisons, ce résultat aura pourtant un impact non négligeable dans les décisions des habitants et des élus quant à son futur aménagement.

- Le 15 janvier 2024, rencontre avec l'équipe pédagogique de l'école élémentaire des Aiguisons. L'objectif étant de faire un état des lieux de l'utilisation de la plaine par le groupe scolaire et de recevoir quelques exemples d'aménagements possibles sur la Plaine<sup>1</sup>. La Plaine est sans surprise sous-utilisée pour plusieurs raisons équivalentes à l'état des lieux avec les habitants : trop de crottes de chien et pas assez d'ombre, le stade de hand est utilisé, mais mériterait une rénovation et un aménagement plus sécuritaire de par sa proximité avec la route (ou la construction d'un city stade de même taille), enfin l'aménagement en sable pour le saut en longueur n'est pas propre, demande de l'entretien et est trop proche de la route pour pouvoir faire des séances de sport en sécurité.
- Le 17 janvier 2024, rencontre avec Mme Cieslewicz et les deux classes de BTS Aménagements paysagers 2<sup>ème</sup> année. Projet majeur de leur formation, l'aménagement de la Plaine des Aiguisons est, pour eux, un projet qui a commencé au printemps 2023 par un diagnostic écologique de la Plaine<sup>2</sup> et qui se poursuit par des projets individuels d'aménagement de la Plaine en respectant les conditions et les contraintes données par la Ville. Les élèves sont donc présents lors de cet atelier pour faire part de leurs idées d'aménagements aux habitants présents. Leur présence aux ateliers de co-construction se faisant sur la base du volontariat, le nombre pourra évoluer dans les prochains ateliers.

<sup>1</sup> Nous avons décidé de regrouper les propositions d'aménagements de l'équipe pédagogique avec l'ensemble des propositions des habitants (cf. « 03. Et concrètement »)

<sup>2</sup> Vous retrouverez ce diagnostic en annexe du compte-rendu

### 02. J'imagine

Comment imaginez-vous la Plaine des Aiguisons dans 10, 20 ou 30 ans ? Utilisez des mots ou expressions pour le définir.

# 02

## J'imagine la Plaine dans 10, 20 ou 30 ans

Revenir au menu de l'atelier n°2 Cliquez ici

Espace polyvalent Ombre Coin cosy  
 Détente Biodiversité Eau/Cascade Cheminements  
 Loisirs Diversité Reliefs Laisser la nature  
 Fleurs Expérimentations végétales Oiseaux Piétons  
 Arbres Faune/Flore Jardin japonais  
 Prairie Aéré Espace canin Sport Jeux



quetigny.fr

\*Extrait du compte-rendu animé

### 03. Et concrètement ?

Tout en respectant le travail d'imagination précédent, quels sont les différents aménagements que vous désirez voir sur la Plaine des Aiguisons ?

# 03

## Et concrètement, quelles sont vos idées ?

Revenir au menu de l'atelier n°2 Cliquez ici

Zone naturelle Potager éducatif  
 Haies bocagères Verger conservatoire  
 Verger partagé Jardins partagés  
 Roseraie Haies à baies  
 Copie du Parc de la Toison d'Or Espace arboré  
 Graminées  
 Forêt urbaine Espace méditerranéen  
 Végétaux pérennes Prairie fleurie  
 Suppression terrain de hand Fauche tardive

Agrès en bois Espace de rencontre intergénérationelle  
 City stade  
 Ping Pong Parcours santé  
 Vélo cross Jeux d'eau  
 Chemin piéton Bancs et tonelles  
 Parc canin Parcours sensoriel  
 Distributeurs sac à crottes Barbecue  
 Espace sport  
 Kiosque à musique Streetwork  
 Tables de pique-nique Terrain de pétanque

Mare (zone humide pour les oiseaux)  
 Point d'eau  
 Abreuvoir à oiseaux  
 Zone humide pour les oiseaux

Pour continuer vers les choix des habitants, cliquez ici

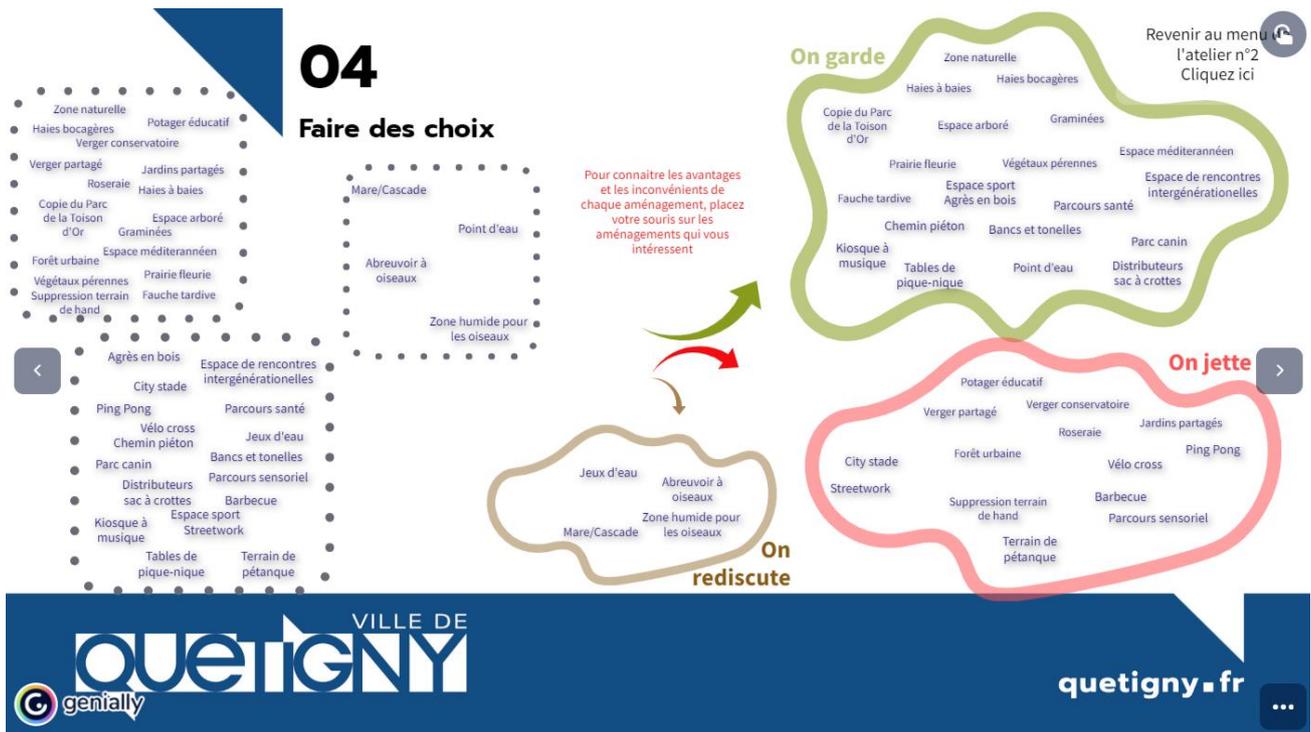


quetigny.fr

\*Extrait du compte-rendu animé

#### 04. Faire des choix

Une quarantaine de propositions d'aménagements ont été faites à l'étape précédente. Par un travail d'identification des avantages et inconvénients de chaque proposition, un choix doit être fait pour identifier les aménagements qui seront réalisés.



\*Extrait du compte-rendu animé

Des idées ont été retenues, d'autres abandonnées, certaines propositions telles que le barbecue, les jeux d'eau ou le principe de zones humides/mare doivent être réinterrogées, notamment par la faisabilité technique et l'acceptation des habitants. Les services municipaux pourront être forts de propositions au prochain atelier<sup>3</sup>.

#### 05. Et maintenant ?

Espace polyvalent, arboré et lieu de rencontres intergénérationnelles, le projet d'aménagement de la Plaine des Aiguisons commence à prendre forme. Le prochain atelier nous permettra de revenir sur quelques questions d'aménagements qui n'ont pu être délibérés lors de ce deuxième atelier et d'aborder la spatialisation des équipements choisis.

Les élus auront l'occasion, durant la quinzaine de jours séparant les ateliers, de s'exprimer sur les idées d'aménagements proposées lors de cet atelier et les services pourront d'ores et déjà initier un premier travail de calcul de faisabilité technique et financière du projet qui se profile.

Compte-rendu atelier n°2 réalisé le 22/01/2024

<sup>3</sup> Retrouvez l'ensemble des propositions avec les avantages/inconvénients en annexe 2. Tableau tiré de la prise de notes pendant l'atelier, la version numérique du compte-rendu dispose de quelques éléments supplémentaires

Les intervenants lors de l'atelier :

- Amandine Peseux, chargée de mission développement durable/Agenda 2030, animatrice des ateliers ;
- Vincent Mayot, paysagiste cabinet Mayot&Toussaint ;
- Marie-Charlotte Bador, designer, graphiste indépendante pour le cabinet Mayot&Toussaint ;
- Renaud Janots, responsable du bureau d'études Espaces publics ;
- Marie-Emelie Guignot, service civique développement durable/Agenda 2030 ;
- Sophie Pannetier, conseillère déléguée à l'information et la démocratie participative.

Ce deuxième atelier débute par un point chronologique, sur les objectifs globaux du projet et sur la présentation de la séance et de son objectif principal : spatialiser les aménagements sur un plan de la Plaine des Aiguisons.

**01. Où en sommes-nous ? Que fait-on ?**

Quelques avancées ont été faites depuis le dernier atelier :

- Les mardis 23 et 30 janvier : rencontre avec les élèves de l'école élémentaire des Aiguisons, par classe pour recueillir leur avis et leurs envies concernant l'utilisation de la Plaine et les aménagements qu'ils aimeraient voir apparaître. Le travail réalisé avec chaque classe nous a permis de recenser les idées d'aménagements principales recueillant la majorité des voix<sup>4</sup>.
- Le mardi 30 janvier, rencontre avec une partie de l'équipe pédagogique de l'école maternelle des Aiguisons, dans la continuité de la rencontre avec l'équipe pédagogique de l'école élémentaire, afin de connaître leur vision actuelle et potentielle de la Plaine ainsi que les aménagements intéressants à réaliser sur la Plaine. L'état des lieux est en adéquation avec celui réalisé par les habitants, un espace qui n'est pas propre, notamment dû aux déjections canines, un stade multisports qui mériterait une rénovation ainsi qu'une sécurisation par rapport à la route toute proche. Le bac à sable, aménagé notamment pour le saut en longueur, n'est pas utilisé puisque trop sale (déjections canines et déchets multiples), cependant il pourrait être intéressant d'en aménager un plus petit et plus sécurisé.

**02. Comment spatialiser ?**

Avec Marie-Charlotte Bador et Vincent Mayot, du cabinet Mayot&Toussaint, ainsi que les agents et les élus de la Ville, un travail de spatialisation est lancé à l'aide de photos et d'une diversité de petits matériels (papier à découper, gommettes, stickers...).

Les participants, en groupe et à l'aide d'un rappel des décisions d'aménagements validés ou non lors du dernier atelier, se sont donc lancés dans cette activité.

Ci-dessous les éléments utilisés pour le travail de spatialisation effectués par les habitants :

**Les inspirations et aménagements validés lors de l'atelier n°2 :**

|  |  |                              |                                    |
|--|--|------------------------------|------------------------------------|
| Zone naturelle                             | Haies à baies                                | Haies bocagères              | Inspiration Parc de la Toison d'Or |
| Espace arboré                              | Graminées                                    | Prairie fleurie              | Végétaux pérennes                  |
| Espace méditerranéenne                     | Fauche tardive                               | Espace sport / Agrès en bois | Inspiration parcours santé         |
| Espace de rencontres intergénérationnelles | Chemin piéton / Chemin pour PMR <sup>5</sup> | Bancs et tonnelle(s)         | Parc canin et distributeur de sac  |
| Kiosque à musique                          | Tables de pique-nique                        | Point d'eau potable          |                                    |

<sup>4</sup> En annexe 3, vous retrouverez le plan de chaque classe ayant reçu la majorité des voix. Vous retrouverez aussi dans la partie « 02 – Comment spatialiser », la liste des idées des enfants, retenus et réalisables.

<sup>5</sup> PMR : Personne à mobilité réduite

- Peu coûteuse, le budget pour l'ensemble de l'aménagement de la Plaine est de 200 000 € ;
- Viable toute au long de l'année, les sécheresses et canicules auront pour effet d'assécher une mare et les arrêtés préfectoraux en temps de canicule obligeront la mairie à couper cette utilisation de l'eau ;
- Les « techniquement faisable », l'abri en bois présent actuellement sur la Plaine ainsi que le toit d'un futur kiosque à musique ne seront pas en mesure de fournir une quantité d'eau de pluie suffisante pour alimenter une mare ou une fontaine. Cela obligerait d'aller chercher l'eau de ruissellement des toits voisins (maison des associations, école des Aiguisons), mais nous obligerait à entreprendre des travaux trop importants ;
- Et n'étant pas créatrice de nuisances supplémentaires, création d'un espace d'eau stagnante pouvant être un terrain de prolifération des moustiques et moustiques-tigres.

Cependant, si une solution répondant à l'ensemble de ses questionnements est proposée et que l'ensemble des participants aux ateliers de co-construction est favorable à cette solution, la Ville sera bien sûr à l'écoute et envisagera de possibles travaux en faveur de cet aménagement.

### ***Les inspirations et aménagements souhaités par les équipes pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires des Aiguisons et animateurs périscolaires***

Les inspirations et aménagements souhaités par les enseignants de l'école primaire des Aiguisons sont avant tout de pouvoir utiliser la plaine dans de bonnes conditions et principalement de trouver une solution aux déjections canines trop nombreuses, ainsi qu'à la sécurité des enfants. Une plaine ombragée avec des activités accessibles aux enfants de 3 à 11 ans, en matériaux naturels et utilisables par les habitants et les écoles pourraient être une bonne solution. Aménagement d'un lieu de rencontre intergénérationnel (potager de plantes aromatiques demandant moins d'entretien qu'un jardin partagé). L'espace jeux pour enfants pourrait être accompagné d'un espace de repos pour les adultes, permettant la surveillance des enfants. Parcours pour apprendre à faire du vélo, parcours sensoriel, tables de pique-nique et barbecue sont d'autres suggestions proposées pour agrémenter la Plaine.

### ***Les inspirations et aménagements souhaités par les élèves de l'école élémentaire des Aiguisons***

|   |                            |                          |                      |
|---|----------------------------|--------------------------|----------------------|
| Cabane(s)/Cachette(s)                           | Toboggan                   | Potager                  | Toile d'araignée     |
| Arbres (pommiers, cerisiers, cerisier japonais) | Balancoire(s)              | Espace jeux pour enfants | Stade de foot/basket |
| Parking à vélos                                 | Poubelles                  | Abri/préau               | Bancs                |
| Présence d'animaux                              | Jardins de fleurs (dahlia) | Tourniquet               | Musée en plein air   |
| Parc à chiens (avec parcours agility)           | Tables de pique-nique      | Point d'eau potable      | Mare                 |
| Accrobranche ou parcours de jeux                |                            |                          |                      |

⇒ De plus, quelques élèves ont aussi suggéré un emplacement pour food-truck et notamment pour un marchand de glace

### **03. Spatialisation**

Sur un plan topographique représentant l'espace de la Plaine des Aiguisons, les emprises du stade, de l'abri, du bac à sable et des espaces verts existants (arbres, haies et espace à protéger pour la conservation de l'Orchis Mâle, orchidée sauvage faisant l'objet de réglementation et de protections locales) , accompagné d'une vue aérienne projetée, les habitants participant à l'atelier ont pu travailler sur la spatialisation des aménagements proposés par les élèves, les équipes pédagogiques et les habitants participants aux ateliers (cf. « 02. Comment spatialiser ? »). Après 45 minutes de réflexion sur la spatialisation, une présentation de chaque projet a été faite à l'ensemble des participants. Vous retrouverez ci-après les plans proposés par les 4 groupes de participants à l'atelier.

Table n°1



Table n°2



Table n°3



Table n°4



### **05. Et maintenant ?**

Ce troisième atelier se termine sur la présentation des projets de spatialisation. Cela a permis de comparer les volontés de chacun et d'établir qu'il existe des similarités non négligeables entre chaque projet, permettant de faire consensus sur une majorité de propositions.

Les prochaines étapes sont importantes :

- Les agents de la Ville vont travailler en collaboration avec Marie-Charlotte Bador et Vincent Mayot pour retranscrire et synthétiser les projets créés lors de cet atelier ;
- Une présentation des projets et, si possible, de la synthèse sera faite auprès des élus pour qu'ils puissent s'exprimer sur les propositions des habitants ;
- Le travail de faisabilité technique et financière continu, afin de présenter la synthèse du projet et le budget global nécessaire à sa réalisation au prochain atelier.

**Prochain rendez-vous : jeudi 15 février 2024 à 18h en salle 1 de la Maison des Associations.**

*Compte-rendu atelier n°3 réalisé le 06/02/2024*

## **Jeudi 15 février 2024, 4<sup>ème</sup> atelier de co-construction sur la Plaine des Aiguisons**

Les intervenants lors de l'atelier :

- Amandine Peseux, chargée de mission développement durable/Agenda 2030, animatrice des ateliers ;
- Sarah Sutter, ingénieure paysagiste, cabinet Mayot&Toussaint ;
- Lionel Fusaro, responsable du bureau d'études Espaces publics ;
- Marie-Emelie Guignot, service civique développement durable/Agenda 2030 ;
- Sophie Pannetier, conseillère déléguée à l'information et la démocratie participative.

Ce troisième atelier débute par un point chronologique, sur les objectifs globaux du projet et sur la présentation de la séance et de son objectif principal : finaliser le projet d'aménagement de la Plaine des Aiguisons à proposer aux élus.

### **01. Où en sommes-nous ? Que fait-on ?**

À la suite du troisième atelier du 3 février 2024, un premier travail de synthétisation a été réalisé en collaboration entre la Ville de Quetigny et l'agence Mayot&Toussaint. Ce travail avait pour but de synthétiser l'ensemble des quatre plans réalisés par les habitants en un seul en respectant l'ensemble des demandes qui ont été formulées lors de l'atelier.

Lors de cette réunion, de l'ensemble des propositions d'aménagements qui ont été faites, une seule a été invalidée : le point d'eau, abreuvoir pour les oiseaux. En effet, le questionnement de la ressource en eau ainsi que les obligations en matière de protection contre le développement du moustique tigre n'ont pas permis de concrétiser cette demande.

### **02. Présentation du projet**

Des quatre plans proposés par les habitants dans la connaissance des limites techniques et financières du projet, un plan de synthèse reprenant l'ensemble des idées a été réalisé par le Cabinet Mayot&Toussaint dont Sarah Sutter en a fait la présentation étape par étapes<sup>6</sup>. À la suite de la présentation du projet, quelques illustrations « exemples » ont été présentées aux habitants afin de permettre une meilleure visualisation des propositions.

<sup>6</sup> Retrouver l'ensemble de la présentation du projet étape par étapes et les illustrations en annexe 4 du document.

QUETIGNY (21)

## PLAINE DES AIGUISONS RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS

15 FÉVRIER 2024 // PLAN PROGRAMMATIQUE



**MAYOT & TOUSSAINT**, Paysagistes Concepteurs  
15 Rue de la Préfecture - 2100 DIJON  
09.33.80.01.42 / contact@mayottoussaint.fr

Suite à cette présentation, quelques ressentis, questionnements ou remarques sont remontés de la part des participants :

- Proposition relative aux alignements d'arbres le long des routes : massifs plutôt composés de haies ou d'un assortiment arbres/haies ;
- Un complément d'informations concernant la zone pique-nique qui sera localisée au plus proche de la placette centrale permettant une meilleure visualisation de l'utilisation de l'espace et permettant toutefois de profiter de l'ombre des arbres déjà existants ;
- Un rappel sur la présence souhaitée d'un potager de plantes aromatiques, permettant un entretien plus facile, qui pourra prendre place au sein du verger expérimental ;
- La question de l'installation de toilettes publiques a été posée, il s'avère que les solutions d'installation sur la Plaine se heurtent à quelques limites ;
  - o L'installation de toilettes sèches : coût important (dans la limite du budget du projet) ; l'acceptation et l'utilisation d'un tel aménagement ;
  - o L'installation de toilettes publiques « classiques » : un coût minimal de 50 000 € réduisant d'autant les possibilités d'autres aménagements sur la Plaine.

Une proposition a été faite aux habitants d'envisager l'accès et l'utilisation des toilettes du chalet de Tennis en contrepartie d'une réhabilitation des toilettes existantes ;

- Enfin, dans le projet présenté ici, le cabinet Mayot&Toussaint propose la suppression de l'abri en bois existant au sud-est de la Plaine, ceci permettant de créer un vrai lien visuel et de déplacement entre la Maison des Associations et la Plaine des Aiguisons. A ce point, il a été spécifié dans la même proposition : la suppression du grillage et d'une partie de la haie entre la Plaine et la Maison des associations (la sécurité de maison des associations serait alors assurée par le déplacement du portail).

### 03. Parlons budget

Pour rappel, le budget annoncé pour l'aménagement de la Plaine dans le cadre de la co-construction est de 200 000 € (30 % de subvention inclus).

Suite au travail des habitants ainsi qu'au travail de synthèse de la part du cabinet Mayot&Toussaint, il a été possible d'évaluer le montant nécessaire pour l'aménagement de la Plaine des Aiguisons à l'image du plan de synthèse. Explication de la méthode de calcul du chiffrage :

- Le chiffrage se base sur des travaux entièrement réalisés par des entreprises privées ;
- Basé sur ses nombreuses expériences, le cabinet Mayot&Toussaint s'est permis un calcul de l'ensemble des aménagements en utilisant la moyenne haute des tarifs pour éviter toute surprise.

Budget initial pour le projet Plaine des Aiguisons : 523 080 €

Ce budget comprend par espaces :

| Aménagements  | Prix (HT)        |
|---|------------------|
| Travaux préliminaires <sup>7</sup>  | 10 000 €         |
| Cheminement PMR ou « chemins blancs » (accessibilité pour les personnes à mobilités réduites) | 83 200 €         |
| Espace 1 – Collines boisées   | 42 500 €         |
| Espace 2 – Le laboratoire nature  | 13 200 €         |
| Espace 3 – L'espace calme arboretum   | 3 500 €          |
| Espace 4 – La Plaine des jeux + rénovation du stade   | 135 000 €        |
| Végétaux complémentaires  | 45 000 €         |
| Mobilier  | 73 500 €         |
| Divers imprévus   | 30 000 €         |
| <b>TOTAL DU PROJET HT</b>   | <b>435 900 €</b> |
| <b>TOTAL DU PROJET TTC</b>  | <b>523 080 €</b> |

En première conclusion, le budget nécessaire à la réalisation du projet de synthèse présenté précédemment n'est pas réalisable dans le budget alloué à l'aménagement de la Plaine des Aiguisons dans le cadre des ateliers de co-construction. Cependant, diverses solutions financières sont à l'étude :

- Subventions ;
- Partenariats ;
- Mécénat ;
- Réaliser une partie des aménagements en régie<sup>8</sup> ;
- Participation bénévole d'associations locales...

La prise en compte de ces financements additionnels possibles n'étant pas réalisable avant de connaître la finalité du projet et d'avoir l'aval des participants, nous ne pouvons, à l'heure de ce 4<sup>ème</sup> atelier de co-construction, estimer le montant des aides qui pourraient intervenir dans la réalisation de ce projet. En conséquence de quoi, nous ne pouvons les prendre en compte dans les décisions budgétaires que nous devons prendre.

Dans ce cadre, il est proposé aux participants de réaliser une priorisation quant aux aménagements : établir un premier lot d'aménagements respectant le budget de 200 000 €, puis de prioriser l'ensemble des aménagements restant afin de les inclure dans le projet si nous parvenons à multiplier les sources de financement.

Quelques participants ont exprimé leurs contrariétés quant au budget considéré comme trop restreint pour un projet tel que celui-ci et ont proposé que la Ville réalise un plan pluriannuel d'investissement afin de réaliser l'ensemble du projet imaginé par les habitants lors des ateliers de co-construction. Cependant, les élus présents ont pris la parole pour rappeler que les limites notamment financières ont été annoncées dès la réunion publique et, que par volonté de transparence, de respect des engagements pris par les élus en lien avec la Charte de démocratie participative, lors des réunions et ateliers, et enfin, parce que la gestion budgétaire d'une commune impose des choix, il n'est pas prévu à l'heure de cet atelier qu'un tel investissement puisse être débloqué dans les années prochaines. Donner une limite budgétaire à un projet de démocratie participative a également une visée pédagogique auprès des citoyens et donne à voir le coût de chaque projet de travaux et d'investissement.

<sup>7</sup> Les travaux préliminaires prennent en compte l'ensemble des installations de chantier, études, sécurisations de chantiers...

<sup>8</sup> Une partie des travaux d'aménagement pourraient être faits en interne des services de la mairie

#### 04. Priorisation des aménagements

Afin de procéder à la priorisation des aménagements, trois méthodes ont été proposées aux habitants :

- Réaliser un choix par espace (collines boisées, laboratoire nature, arboretum...), qui aura un réel impact visuel si cet espace est laissé pour un aménagement ultérieur, et qui ne respecterait pas l'ambiance du parc présenté précédemment et convenant à l'ensemble des participants ;
- Réaliser un choix par type de dépenses (cheminements, végétaux, mobilier...), travail plus complet ;
- Conserver l'ensemble des espaces du parc tout en diminuant les dépenses dans chaque espace, travail plus complet et plus long, mais respectant davantage l'esprit du projet initial.

Un temps de réflexion est laissé aux habitants pour y réfléchir en groupe et proposer des pistes de réduction des coûts, pour cela, l'ensemble des postes de dépenses ont été décrits aux habitants.

Tableau des postes de dépenses expliqués aux participants :

| <b>Aménagements</b>  | <b>Prix</b>      |
|--|------------------|
| <b>Travaux préliminaires<sup>9</sup></b>   | <b>10 000 €</b>  |
| <b>Cheminement PMR ou « chemins blancs »<br/>(accessibilité pour les personnes à mobilités réduites)</b> | <b>83 200 €</b>  |
| Chemin PMR principaux  | 63 050 €         |
| Chemin PMR secondaire (sud)  | 20 150 €         |
| Chemin secondaire (boucle)   | 0 €              |
| <b>Espace 1 – Collines boisées</b>   | <b>42 500 €</b>  |
| Ganivelle de protection des espaces boisés   | 12 000 €         |
| Ganivelle délimitation Parc canin  | 4 000 €          |
| Boisement (jeunes plants)  | 16 500 €         |
| Arbres   | 10 000 €         |
| <b>Espace 2 – Le laboratoire nature</b>  | <b>13 200 €</b>  |
| Prairie des orchidées  | 0 €              |
| Prairie fleurie à créer  | 3 900 €          |
| Verger laboratoire   | 9 300 €          |
| <b>Espace 3 – L'espace calme arboretum</b>   | <b>3 500 €</b>   |
| Arbres   | 3 500 €          |
| <b>Espace 4 – La Plaine des jeux + rénovation du stade</b>   | <b>135 000 €</b> |
| Jeux en bois (exemple : araignée)  | 40 000 €         |
| Terrain d'aventure   | 13 500 €         |
| Copeaux (protection chutes)  | 28 500 €         |
| Rénovation terrain de sport existant   | 53 000 €         |
| <b>Végétaux complémentaires</b>  | <b>45 000 €</b>  |
| Arbres   | 30 000 €         |
| Reprise de gazon   | 15 000 €         |
| <b>Mobilier</b>  | <b>73 500 €</b>  |
| Bancs en bois (x 20)   | 16 000 €         |
| Table de pique-nique (x 5)   | 12 500 €         |
| Ombrière   | 20 000 €         |
| Signalétique   | 20 000 €         |
| Abris existant (sud de la Plaine)  | 5 000 €          |
| <b>Divers imprévus</b>   | <b>30 000 €</b>  |
| TOTAL DU PROJET hors taxes   | 435 900 €        |
| <b>TOTAL DU PROJET ttc</b>   | <b>523 080 €</b> |

<sup>9</sup> Les travaux préliminaires prennent en compte l'ensemble des installations de chantier, études, sécurisations de chantiers...

Aux propositions faites ci-dessous, les habitants ont donc fait le choix de maintenir l'ensemble des espaces tout en procédant à des choix de priorisation :

- Concernant les cheminements PMR, un des postes de dépenses les plus importants, il a été proposé (et validé) de réorganiser la répartition des deux chemins partant de la placette centrale vers le sud (Maison des associations/Ecole Aiguisons) et vers l'est (en direction du parking boulevard Olivier de Serres) pour n'en proposer qu'un seul en direction de la Maison des associations et de supprimer le chemin PMR longeant le boulevard Olivier de Serres. Enfin, la rénovation du cheminement longeant l'Ecole des Aiguisons et la Maison des associations n'est pas envisagée dans cette première proposition, mais est inscrite en priorité ;
- Dans la catégorie du mobilier, quelques efforts ont été proposés et validés :
  - o Installation de 10 bancs en bois, plutôt que 20 ;
  - o Suppression de la signalétique ;
  - o L'ombrière n'est pas envisagée dans cette première proposition mais inscrite en priorité ;
- Concernant la Plaine des jeux, la suppression du jeu en bois type araignée n'a pas été retenue dans cette proposition ;
- Dans l'espace « Collines boisées » les ganivelles de protections des jeunes plants n'ont pas été retenues pour l'instant ;
- Enfin, dans l'ensemble des espaces du parc, un effort de diminution sur la végétalisation de 50 % a été proposé. De plus, la reprise du gazon sur la prairie n'étant pas une volonté, elle a été supprimée des dépenses prévues.

La diminution des travaux permet aussi de diminuer le montant pour le poste concernant les divers imprévus.

Ce travail, portant sur un chiffrage global, a été particulièrement difficile à mettre en œuvre de la part des participants, mais il a permis de réaliser les efforts nécessaires pour respecter le budget initial. En effet, en apportant un calcul supplémentaire prenant en compte les taxes applicables, nous atteignons l'objectif d'un projet à 200 000 € ! (Retrouvez le tableau récapitulatif des efforts et des impacts sur le budget en page 17)

### **05. Et maintenant ?**

A partir de la validation du plan projet proposé lors de l'atelier et des priorisations budgétaires qui ont été faites, les services de la Ville et le cabinet Mayot&Toussaint s'engagent dans un travail d'affinage des tarifs, de choix des matériaux et du mobilier en accord avec les demandes des habitants, de recherche de financements...

Une fois ce travail réalisé, le projet mis à jour sera envoyé aux participants des ateliers et une rencontre sera programmée pour connaître les dernières remarques et points d'attention. Nous estimons cette rencontre entre la mi-avril et la mi-mai, un délai s'imposant notamment par la recherche de financements. Enfin, nous avons pour objectif de présenter officiellement le travail de co-construction et le projet final lors du Festival de la Biodiversité qui se déroulera la première semaine de juin, pour lequel nous vous donnerons plus d'informations ultérieurement.

**Tableau des efforts et résultats de la priorisation :**

Légende : en vert, les aménagements maintenus ; en orange, les aménagements impactés ou prioritaires ; en rouge, les aménagements supprimés pour respecter le budget initial.

| Aménagements   | Prix             | Efforts          | Résultats        |
|--|------------------|------------------|------------------|
| Travaux préliminaires <sup>10</sup>  | 10 000 €         |                  | 10 000 €         |
| <b>Cheminement PMR ou « chemins blancs » (accessibilité pour les personnes à mobilités réduites)</b> | <b>83 200 €</b>  |                  |                  |
| Chemin PMR principal   | 63 050 €         | 20 000 €         | 43 050 €         |
| Chemin PMR secondaire (sud)  | 20 150 €         | 20 150 €         | 0 €              |
| Chemin secondaire (boucle)   | 0 €              |                  |                  |
| <b>Espace 1 – Collines boisées</b>   | <b>42 500 €</b>  |                  |                  |
| Ganivelle de protection des espaces boisés   | 12 000 €         | 12 000 €         | 0 €              |
| Ganivelle délimitation Parc canin  | 4 000 €          |                  | 4 000 €          |
| Boisement (jeunes plants)  | 16 500 €         | 8 000 €          | 9 000 €          |
| Arbres   | 10 000 €         | 5 000 €          | 5 000 €          |
| <b>Espace 2 – Le laboratoire nature</b>  | <b>13 200 €</b>  |                  |                  |
| Prairie des orchidées  | 0 €              |                  |                  |
| Prairie fleurie à créer  | 3 900 €          | 1 900 €          | 2 000 €          |
| Verger laboratoire   | 9 300 €          | 4 500 €          | 4 800 €          |
| <b>Espace 3 – L'espace calme arboretum</b>   | <b>3 500 €</b>   |                  |                  |
| Arbres   | 3 500 €          | 1 500 €          | 2 000 €          |
| <b>Espace 4 – La Plaine des jeux + rénovation du stade</b>   | <b>135 000 €</b> |                  |                  |
| Jeux en bois (exemple : araignée)  | 40 000 €         | 40 000 €         | 0 €              |
| Terrain d'aventure   | 13 500 €         |                  | 13 500 €         |
| Copeaux (protection chutes)  | 28 500 €         | 14 000 €         | 14 500 €         |
| Rénovation terrain de sport existant   | 53 000 €         | 53 000 €         | 0 €              |
| <b>Végétaux complémentaires</b>  | <b>45 000 €</b>  |                  |                  |
| Arbres   | 30 000 €         | 15 000 €         | 15 000 €         |
| Reprise de gazon   | 15 000 €         | 15 000 €         | 0 €              |
| <b>Mobilier</b>  | <b>73 500 €</b>  |                  |                  |
| Bancs en bois (x 20)   | 16 000 €         | 8 000 €          | 8 000 €          |
| Table de pique-nique (x 5)   | 12 500 €         |                  | 12 500 €         |
| Ombrière   | 20 000 €         | 20 000 €         |                  |
| Signalétique   | 20 000 €         | 20 000 €         |                  |
| Abris existant (sud de la Plaine)  | 5 000 €          |                  | 5 000 €          |
| <b>Divers imprévus</b>   | <b>30 000 €</b>  | <b>15 000</b>    | <b>15 000</b>    |
| TOTAL DU PROJET hors taxes   | 435 900 €        |                  |                  |
| TOTAL DU PROJET ttc  | 523 080 €        |                  |                  |
| <b>Total des efforts hors taxes</b>  |                  | <b>273 050 €</b> |                  |
| <b>Total des efforts ttc</b>   |                  | <b>327 660 €</b> |                  |
| <b>Résultats du projet présenté Hors taxes</b>   |                  |                  | <b>163 350 €</b> |
| <b>Résultats du projet présenté ttc</b>  |                  |                  | <b>196 020 €</b> |

Compte-rendu atelier n°4 réalisé le 22/02/2024

<sup>10</sup> Les travaux préliminaires prennent en compte l'ensemble des installations de chantier, études, sécurisations de chantiers...